

F.F.E.S.S.M	Commission Technique Nationale	Manuel du moniteur
-------------	--------------------------------	--------------------

A – Epreuves théoriques

Les épreuves théoriques sont au nombre de cinq :

1. Une épreuve écrite de physiopathologie du plongeur (coefficient 4)
2. Une épreuve écrite sur la décompression (coefficient 4)
3. Une épreuve écrite sur les aspects théoriques de l'activité (coefficient 3)
4. Une épreuve écrite sur le cadre réglementaire (coefficient 1)
5. Une épreuve orale sur le matériel (coefficient 2)